

pays aussi vaste et aussi complexe que l'Indonésie au stade actuel de son évolution.

L'expérience nationale du Canada lui permet également de voir l'Indonésie sous un autre angle. Malgré des différences marquées entre nos deux pays, nous avons certaines ressemblances et certains problèmes communs. L'Indonésie avec ses milliers d'îles et le Canada avec sa topographie accidentée sont l'un et l'autre vastes et doivent répondre à un défi géographique formidable. Vous vivez dans un pays tropical alors que nous avons dû apprendre à vivre et à travailler dans des conditions de froid extrême. Nous savons par expérience que les distances et le climat rendent difficile l'établissement d'un réseau de transport et de communication; aussi avons-nous dû trouver des moyens de surmonter ces problèmes. Cette expérience nous permet de comprendre les problèmes auxquels l'Indonésie fait face et peut-être de proposer des solutions pratiques.

Nous avons d'autres traits communs. L'Indonésie, comme le Canada, est riche en ressources naturelles et nos deux pays doivent relever le défi que pose l'exploitation rationnelle de ces richesses pour le plus grand bien de leurs citoyens. Cela suppose la participation de capitaux étrangers et une communication constante entre les secteurs public et privé si l'on veut que les intérêts de toutes les parties soient servis et que le processus de prise de décision fonctionne efficacement.

On peut également établir un parallèle entre le caractère multiculturel du Canada, dont la population regroupe des gens de diverses nationalités, et les nombreuses cultures et traditions de l'Indonésie qui, réparties dans les innombrables îles s'étendant sur plus de 5 000 kilomètres, font la diversité et l'unité de l'Indonésie. Le Canada connaît donc non seulement les difficultés matérielles liées au transport et aux communications sur de si vastes distances, mais également l'importance primordiale de solutionner ces problèmes afin de favoriser l'unité et créer une volonté nationale commune.

La réorientation de la politique étrangère du Canada dont j'ai fait état précédemment et la similitude et la convergence des intérêts de nos deux pays ont créé une atmosphère propice à l'intensification rapide de nos relations bilatérales. On n'a qu'à regarder les derniers chiffres relatifs au commerce et au développement pour constater que nous avons su, de part et d'autre, rapidement tirer parti de ces circonstances. En 1973, notre commerce bilatéral se chiffrait à 20,7 millions de dollars. Deux ans plus tard, ce chiffre avait dépassé les 78 millions. Au titre de l'aide au développement, nos débours sont passés, au